

# JOURNAL DE LA SOCIÉTÉ STATISTIQUE DE PARIS

## **Renseignements sur les populations des colonies et autres possessions françaises**

*Journal de la société statistique de Paris*, tome 20 (1879), p. 69-70

[http://www.numdam.org/item?id=JSFS\\_1879\\_\\_20\\_\\_69\\_0](http://www.numdam.org/item?id=JSFS_1879__20__69_0)

© Société de statistique de Paris, 1879, tous droits réservés.

L'accès aux archives de la revue « Journal de la société statistique de Paris » (<http://publications-sfds.math.cnrs.fr/index.php/J-SFdS>) implique l'accord avec les conditions générales d'utilisation (<http://www.numdam.org/conditions>). Toute utilisation commerciale ou impression systématique est constitutive d'une infraction pénale. Toute copie ou impression de ce fichier doit contenir la présente mention de copyright.

NUMDAM

Article numérisé dans le cadre du programme  
Numérisation de documents anciens mathématiques

<http://www.numdam.org/>

#### IV.

#### RENSEIGNEMENTS SUR LES POPULATIONS DES COLONIES ET AUTRES POSSESSIONS FRANÇAISES.

Les dernières statistiques publiées par le ministère de la marine et des colonies nous permettent d'indiquer quel était, au 31 décembre 1876, le chiffre très-approximatif de la population des colonies et autres possessions françaises d'outre-mer.

Colonies françaises.	Habitants.
Martinique. . . . .	161,995
Guadeloupe et dépendances. . . . .	175,516
Guyane française . . . . .	27,082
Réunion. . . . .	183,786
Sénégal et dépendances . . . . .	197,431
Établissements français dans l'Inde . . . . .	285,022
Mayotte et dépendances . . . . .	24,828
Saint-Pierre et Miquelon. . . . .	5,213
	<hr/>
	1,060,873

**Autres possessions,**

Nouvelle-Calédonie . . . . .	18,833
Établissements français dans l'Océanie (1). . . . .	21,936
Cochinchine française . . . . .	<u>1,528,836</u>
	<u>1,569,605</u>
<b>Total général . . . . .</b>	<b>2,630,478</b>

D'après cela, la population soumise à la domination française (métropole, Algérie et colonies réunies) s'élevait, au 31 décembre 1876, à 42,403,892 habitants.

Pour un certain nombre de nos colonies, les états officiels fournissent, sur la population sédentaire, quelques renseignements complémentaires relatifs au sexe et à l'état civil des habitants.

On déduit de ces relevés les rapports ci-après :

COLONIES.	ÉTAT CIVIL.				RAPPORT P. 100	
	Enfants.	Célibataires.	Mariés.	Veufs.	Sexe masculin.	Sexe féminin.
Martinique . . . . .	18.5	61.4	15.5	4.6	47.8	52.2
Guadeloupe . . . . .	34.2	42.8	17.8	5.2	48.8	51.2
Guyane . . . . .	25.1	48.8	17.9	8.2	46.3	53.7
Réunion . . . . .	27.6	48.4	20.4	3.6	61.7	38.3
Les quatre colonies . . . . .	<u>26.5</u>	<u>51.0</u>	<u>18.0</u>	<u>4.5</u>	<u>53.1</u>	<u>46.9</u>
France métropolitaine . . . . .	<u>29.8</u>	<u>21.0</u>	<u>41.1</u>	<u>8.1</u>	<u>49.8</u>	<u>50.2</u>
	100.0				100.0	

Le rapprochement que nous venons de faire entre ces quatre colonies et la France métropolitaine montre d'abord qu'il y a dans l'ensemble plus d'hommes que de femmes ; mais le fait tient uniquement à *la Réunion* qui reçoit chaque année un très-grand nombre de coolies chinois ou indiens appartenant en majorité au sexe masculin. Dans les trois autres colonies, au contraire, il y a un excédant de femmes encore plus prononcé que dans la mère patrie. C'est l'indication que la population y est encore plus sédentaire que celle de la France, et qu'elle se renouvelle peu par l'immigration.

On remarquera qu'il y a dans les colonies proportionnellement moins d'enfants et beaucoup plus de célibataires que dans la métropole. La proportion des mariés, ainsi que celle des veufs, y est environ deux fois moindre. A tous les points de vue, les colonies diffèrent donc essentiellement de notre pays par la composition de leur population.

---

(1) Non compris les *Marquises*, les îles Tuamotu et les îles Tubuai dont les recensements ne sont pas parvenus à temps.